



Comptes 2023 : rapport du trésorier

Les comptes d'exploitation ainsi que le bilan 2023 de la section ont été mis à disposition des membres en date du 21 mars 2023, plus de 30 jours avant la date prévue de l'Assemblée générale conformément aux statuts de la section. Ils sont accessibles au lien suivant : <https://www.cas-diablerets.ch/documents-de-references/>.

Le résultat avant amortissements, impôts, produits exceptionnels et allocations aux fonds s'élève à CHF 307'880, soit 14.1% de plus que le résultat 2022. Du côté des revenus, les cabanes et chalets ont réalisé une très belle année et les cotisations nettes sont en légère hausse alors que le nombre de membres est stable. Les revenus de l'immeuble demeurent stables. Les frais de fonctionnement sont en hausse pour diverses raisons détaillées ci-après.

Comparé au budget, le résultat après amortissements, impôts et produits exceptionnels est meilleur qu'attendu avec un écart positif de CHF 85'666 avant allocations aux fonds. La trésorerie reste saine avec un montant fin 2023 de 1'362'785 CHF.

Analyse des éléments clés

- **Cabanes** : très bonne année pour les cabanes avec un résultat de CHF 145'164 ou écart au budget positif de CHF 60'404 et de +CHF 57'395 par rapport à 2022. Les cabanes voient la contribution de leurs nuitées augmenter de CHF 67'529 alors que les charges ont été maîtrisées avec une augmentation de CHF 10'134 seulement.
- **Chalets** : avec CHF 24'254, le résultat 2024 des chalets est en ligne avec celui de 2022. Les produits des nuitées sont en augmentation de CHF 24'677, un résultat remarquable car l'augmentation des charges (CHF 27'172) est principalement liée à des investissements et non des frais d'exploitation.
- **Location des salles** : les revenus de location des salles décroissent à CHF 14'120 (CHF-13'057) dû au fort recul d'un des locataires principaux, qui reste un locataire fidèle mais avait eu une année très forte en 2022. De plus, de nombreuses locations ont été annulées en dernière minute. Les conditions d'annulation ont été durcies début 2024.
- **Cotisations nettes** : les revenus des cotisations nettes sont en hausse de +7,3% à CHF 389'310 par rapport à 2023 alors que le nombre de membres reste stable à 4602 (sous-sections incluses).
- **Frais d'administration et de secrétariat** : les frais de la section ont augmenté de 3,9% par rapport à 2022 ou +CHF 8'663. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des salaires liée à l'inflation et à l'augmentation des tâches du secrétariat.
- **Frais de locaux** : les frais de locaux ont baissé de 6.9% par rapport à 2022 pour un total de CHF 61'484.

- **Activités de la section** : dépenses en augmentation par rapport à 2022 à - CHF 56'236 suite à l'augmentation réjouissante des activités alpinisme et jeunesse.
- **Immeuble** : L'immeuble demeure une source de revenus très importante pour la section et affiche un bon résultat à CHF 152'406 en diminution de CHF 23'114 suite à des travaux de rénovation.

Proposition d'allocation du résultat

Sur la base du résultat après provision d'impôts et amortissements de CHF 252'151, nous proposons une allocation aux fonds selon la même approche que ces dernières années, à savoir principalement en fonction des valeurs d'assurance des biens (cabanes, chalets et immeuble). Les allocations aux fonds seraient dès lors les suivantes : chalets CHF 26'000, cabanes CHF 140'000 et immeuble CHF 84'000. Le résultat après allocation s'élèverait alors à CHF 2'151.

Le trésorier remercie l'ensemble des membres, des bénévoles et des personnes en charge des revenus et dépenses pour leur engagement et leur contribution qui ont permis à la section de relever les nombreux défis tout au long de cette année 2023.

Pour le CAS-Diablerets.

André Simon, trésorier

18.03.2024